



Bonjour à tous,

Nous avons beaucoup apprécié votre travail et votre investissement. Nous tenions à vous rappeler, pour cette étape intermédiaire, les éléments qu'il serait intéressant que vous développiez par équipe. Nous vous communiquons également la liste des éléments de rendu avec lesquels vous présenterez votre travail de groupe. N'hésitez pas à nous contacter au 02 33 77 20 77 ou sur nos mails si vous avez des questions :

stephanie.langevin@caue50.fr

jean-jacques.ernault@caue50.fr

Bon courage et à bientôt.

*Stéphanie Langevin
Jean-Jacques Ernault
Quentin Heude*

Groupe 1 :

*Thomas, VRD
Florent, urbaniste
Romain, architecte
Simon, paysagiste*

Point 1 > Maintenir l'idée des espaces publics proposés en les articulant autour de l'ancienne ferme en les imaginant comme un espace commun au village et au nouveau quartier,

Point 2 > Développer une réflexion architecturale (orientation et implantation, morphologie...) en relation avec le paysage et le bâti déjà existant sur la commune,

Point 3 > Retrouver de manière générale une «souplesse» dans la composition de l'ensemble.

Groupe 2 :

Nicolas, VRD
Sylvain, urbaniste
Vincent G, paysagiste
Alexis, architecte

Point 1 > Poursuivre l'idée d'espace partagé inscrit dans une culture rurale,

Point 2 > Limiter l'intrusion de la voiture tout en assurant un accès fonctionnel et occasionnel,

Point 3 > Poursuivre l'idée des jardins communs à deux échelles : à l'échelle des deux habitations et à l'échelle de l'ensemble dans sa relation avec le jardin.

Groupe 3 :

Kevin, architecte
Marion, urbaniste
Thaïs, paysagiste
Julien, VRD

Point 1 > Trouver une justification au tracé des espaces publics par l'implantation du bâti,

Point 2 > Développer une réflexion architecturale permettant une relation des maisons les unes avec les autres,

Point 3 > Poursuivre l'idée de proposer des jardins d'agrément attenants à la maison et des jardins potagers «de l'autre côté de la rue» comme éléments de paysage.

Groupe 4 :

Jessica, architecte
Vincent, urbaniste
Yolaine, paysagiste

Point 1 > Poursuivre la proposition qui consiste à donner naissance au projet en l'accrochant à l'ensemble construit situé à l'Ouest (parcelle n°189),

Point 2 > Développer l'idée de corridors biologiques comme composante de projet. L'imaginer dans sa multiplicité et sa diversité, sa variabilité,

Point 3 > Faire attention à ne pas homogénéiser le bâti en l'imaginant dans le paysage existant et produit.

Groupe 5 :

Alexandra, urbaniste

Pierrine, paysagiste

Joëlle, architecte

Point 1 > Poursuivre l'idée d'une organisation de la parcelle associant la maison, le jardin et le jardin d'eau, se référer à l'habitabilité de la maison pour construire le gabarit des parcelles,

Point 2 > Imaginer une variation du modèle de façon à fabriquer un ensemble,

Point 3 > Concernant les jardins d'eau, trouver une filiation avec le cœur de bourg pour lequel des développements ponctuels seraient possibles.

Eléments de rendu

1- Donner un titre à vos travaux,

2- Rendu vidéo-projeté comprenant :

- une carte (cadastre) d'approche au 2000 ème (principes du projet, concept...),
- une insertion du projet sur une photographie aérienne au 1000 ème présentant le relief,
- une ou plusieurs planches de croquis d'intention sur une thématique, un espace, une recherche ponctuelle,
- un press-book d'images de références, de matières, couleurs...,
- une représentation au 2000ème sur un fond photographique des masses bâties : ce document devra valider l'implantation des nouvelles constructions parmi celles déjà existantes.